

Rapport des faits saillants des résultats financiers 2020

- Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



Sommaire

- ◆ Mot du maire
- ◆ Définitions
- ◆ Budget de fonctionnement
- ◆ Programme décennal d'immobilisations
- ◆ 2021 - Cap sur les projets en cours de réalisation

MOT DU MAIRE

« Tout au long de l'année, l'arrondissement a déployé les forces et leviers financiers requis pour assurer un sain développement de sa communauté et de son territoire dans un contexte marqué par la pandémie. Cela, dans un souci d'équilibre, dans le respect du passé, des défis du présent en gardant l'œil sur le futur et le bien commun. Voilà qui traduit l'essentiel du présent rapport des faits saillants des résultats financiers 2020.

L'arrondissement ouvre un nouveau chapitre de son histoire qui marquera son évolution au cours des prochaines années, voire des décennies. Porté par l'accélération du développement de son territoire tant immobilier (des milliers de nouveaux logements) qu'au plan des infrastructures de transport collectif (REM de l'Est, SRB Pie-IX, etc.), la vétusté de ses actifs (installations, immeubles, parcs et rues), fruit d'un sous-investissement chronique, est encore plus frappante dans le paysage urbain. Un rattrapage financier et un accroissement des ressources sont plus que nécessaires, il en va de la saine et responsable croissance de MHM. Dans un contexte où des investissements majeurs ont déjà été consentis pour la mise en chantier, la mise à niveau et la mise en valeur de ses joyaux patrimoniaux et lieux phares à aménager, il est de notre devoir collectif de poursuivre cet élan. »



Définitions

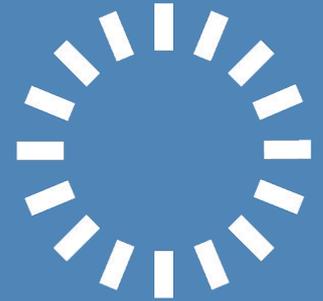
Budget de fonctionnement

Dépenses courantes liées aux opérations courantes de l'arrondissement (ex. : salaires, location d'équipements, etc.).

Programme décennal d'immobilisations (PDI)

Dépenses d'investissements liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées sur dix ans et révisées chaque année (ex. : réaménagement de parcs, réfection des rues, rénovation des bâtiments, etc.).

Budget de fonctionnement 2020



Budget de fonctionnement

En 2020, le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve avait été établi à 66 M\$.

Malgré les défis additionnels de gestion en raison de la pandémie, l'arrondissement a fait preuve d'une gestion rigoureuse. Les résultats ont été fortement marqués par ce contexte de crise, qui a nécessité l'adaptation des services offerts à la population.

L'exercice financier 2020 s'est terminé avec un surplus de 5,5 M\$.

Résultats financiers 2020

Ce surplus de 5,5 M\$ s'explique principalement par :

- un remboursement de 1,5 M\$ relié aux dépenses effectuées par l'arrondissement pour les mesures sanitaires d'urgence;
- des économies liées aux opérations de déneigement de 1,1 M\$ attribuables à un hiver doux à la fin de l'année 2020;
- des économies de 0,6 M\$ liées directement à la fermeture complète ou partielle des bibliothèques, des centres communautaires et des piscines, en contexte de pandémie;
- des revenus supplémentaires provenant des permis de construction pour 1,0 M\$;
- des remises effectuées par la Ville-centre pour :
 - le financement des activités liées aux matières résiduelles pour 0,6 M\$,
 - le remboursement des dépenses pour les camps de jour pour 0,5 M\$;
- des ajustements divers pour 0,2 M\$.

Résultats financiers

2020 (SUITE)

Ce surplus de 5,5 M\$ sera dédié à :

- l'entretien et la bonification des installations : 3 M\$;
- la bonification des milieux de vie par un accroissement des activités de verdissement, des opérations de propreté, de réfection des trottoirs et chaussées et des interventions de déminéralisation sur le territoire : 1,5 M\$;
- l'augmentation du niveau de service dédié au soutien opérationnel déployé par la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) pour l'ensemble des arrondissements et de la Ville : 1 M\$.

Impacts de la COVID-19 sur les opérations de l'année 2020

Un exemple marquant de services offerts à la population qui ont dû être adaptés au contexte de la pandémie :

La Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) a revu sa mission afin d'orienter ses services aux diverses mesures d'urgence en collaboration avec le CCMU, c'est à dire : COVID-19, chaleurs extrêmes et crise du logement (sur le territoire de l'agglomération de Montréal).

La DSTSLI a procédé à la mise en place des sites de distribution alimentaire extérieurs et intérieurs, à des transformations de bâtiments municipaux (arénas, gymnases, centre de soccer), de YMCA en sites d'hébergement sans oublier l'aménagement du Grand Quai au Vieux port de Montréal en halte chaleur durant la saison hivernale. À ces interventions s'ajoute le transport du matériel nécessaire aux 7 cliniques mobiles de dépistage de la COVID-19. En résumé, la livraison de 563 654 items et un parcours de 11 054 km ont été réalisés.

De plus, la DSTSLI a offert un soutien à 48 familles n'ayant pas trouvé de logement au 1er juillet 2020 en offrant un service de transport et d'entreposage de leurs biens en collaboration avec le Service de l'habitation.

Impacts de la COVID-19 sur les opérations de l'année 2020 (suite)

D'autres exemples de services offerts à la population qui ont dû être adaptés au contexte de la pandémie :

- l'achat et la distribution de masques aux populations vulnérables (30 K\$);
- la création d'un fonds d'urgence local de 1 M\$ en partenariat avec les organismes du milieu et partenaires privés et publics pour assurer un soutien de première nécessité à la communauté et mise en place d'une cellule d'urgence locale;
- le déploiement du projet pilote de piétonnisation de la rue Ontario, avec la création d'une brigade de propreté;
- la mise en place d'une programmation culturelle estivale spontanée, d'une programmation virtuelle de sports et loisirs et d'une offre adaptée pour les camps de jour estivaux;
- la mise en oeuvre d'une distribution de fleurs et d'une offre adaptée pour les jardins communautaires;
- la tenue de consultations citoyennes dans une formule revisitée.



Réalisations 2020

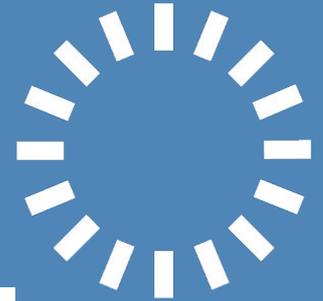
Parmi les principales réalisations de l'année 2020, soulignons les suivantes :

- la publication du bilan de verdissement 2020 et la mise en œuvre de projets de verdissement partout sur le territoire : plantation de plus de 1300 arbres (arrondissement, partenaires et particuliers), réalisation de 8 nouvelles ruelles vertes et végétalisation de 134 fosses en saillie;
- la fin de la démarche du budget participatif de Mercier-Est;
- l'élaboration du Plan directeur des parcs et espaces verts;
- l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf logements et plus, ainsi que dans les industries, commerces et institutions, de deux secteurs de l'arrondissement;
- la mise en place d'ateliers d'échanges et élaboration du Plan d'action culturel local;
- l'adoption d'une réglementation locale afin de favoriser l'accès au logement (interdiction de la division et subdivision de logements et encadrement des maisons de chambres).



Résultats financiers 2020	Réel			Budget original	Écart
	2018	2019	2020	2020	2020
<i>En milliers de dollars</i>					
Revenus					
Taxes	9 441,4	9 673,2	9 933,7	10 024,1	(90,4)
Transferts centraux	50 515,1	51 358,9	50 278,3	52 371,2	(2 092,90)
Services rendus et autres revenus	3 510,2	3 999,0	3 859,2	3 248,8	610,4
Transferts	-	-	-	-	-
Total – Revenus	63 466,7	65 031,1	64 071,2	65 644,1	(1 572,90)
Charges de fonctionnement					
Administration générale	6 974,7	7 190,2	7 808,0	7 707,0	(101)
Sécurité publique	525,3	490,9	(284,2)	474,2	758,4
Transport	16 056,9	16 724,1	15 259,4	16 225,0	965,6
Hygiène du milieu	8 020,4	7 785,6	7 558,4	7 576,5	18,1
Santé et bien-être	122,5	530,7	493,6	225,0	(268,6)
Aménagement, urbanisme et développement	3 673,3	3 941,5	4 177,9	4 142,5	(35,4)
Loisirs et culture	26 750,3	28 919,0	28 700,6	29 663,3	962,7
Frais de financement	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	62 123,4	65 582,0	63 713,7	66 013,5	2 299,8
Affectations	2 167,8	1 946,1	3 130,0	369,4	2 760,6
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 511,1	1 395,2	3 487,5	-	3 487,5
Ajustements	372,2	1 044,1	2 019,5		
Excédent (déficit) de gestion	3 883,3	2 439,3	5 507,0	-	5 507,0

**Programme décennal
d'immobilisations
2020-2030**



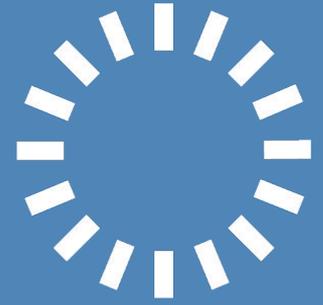


Programme décennal d'immobilisations

Quelques exemples de réalisations en 2020 :

- la sécurisation aux abords de 3 écoles;
- l'aménagement d'avancées de trottoirs, incluant l'ajout de 79 saillies vertes;
- l'aménagement de 8 nouvelles ruelles vertes;
- la mise aux normes d'installations dans les parcs;
- le renouvellement des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- la réfection routière, incluant la réhabilitation et l'aménagement de rues, la réfection de trottoirs, le planage, ainsi que l'aménagement des rues piétonnes.
- la protection des bâtiments et l'accessibilité universelle.





2021 – Cap sur les projets en cours de réalisation



2021 – Cap sur quelques projets en cours de réalisation

Quelques exemples :

- la plantation de 1700 arbres, l'ajout de 250 arbres dans le secteur boisé du parc Félix-Leclerc, l'aménagement de 10 ruelles vertes, l'aménagement de 2 jardins communautaires (Dupéré et Clément-Jetté Nord) et la création de vergers urbains (plantation de près de 40 arbres fruitiers, dont 23 aux abords du jardin communautaire Clément-Jetté Nord);
- la poursuite de l'implantation des mesures d'apaisement de la circulation;
- le déploiement de nouveaux concepts d'aménagement de rues ludiques (projets pilotes) et mise en oeuvre d'un parcours de biodiversité dans Mercier-Est;
- la poursuite des démarches des budgets participatifs (Mercier-Est et Hochelaga-Maisonneuve);
- l'achat de 1 000 nouveaux supports à vélo et poursuite de l'installation sur le territoire;
- la réfection et le réaménagement du chalet du parc Raymond-Préfontaine.
- la construction d'un skateparc au parc Honoré-Mercier et la mise en place d'un aménagement écologique;

2021 – Cap sur quelques projets en cours de réalisation (SUITE)

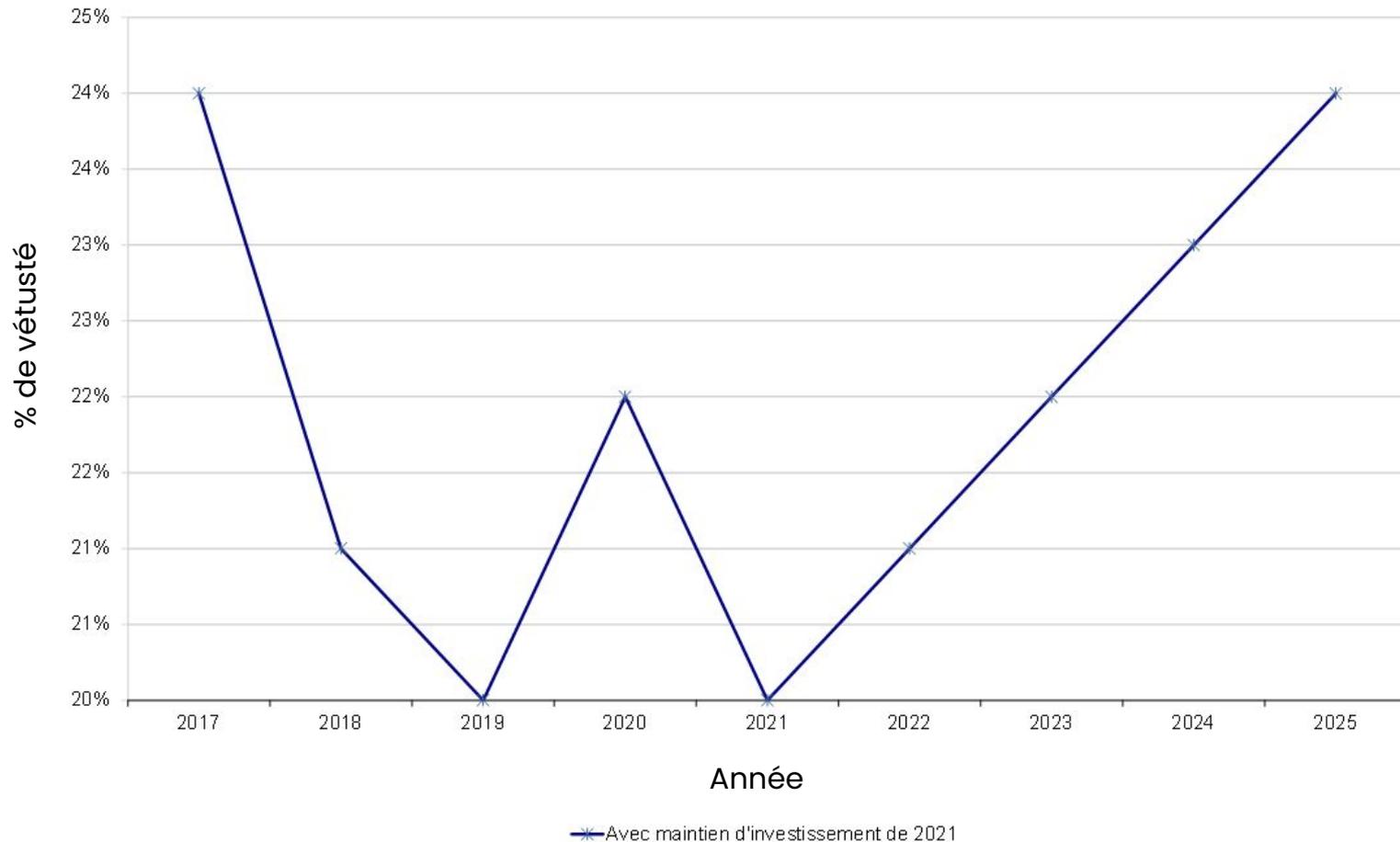
- la poursuite des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la bibliothèque Maisonneuve et le début des travaux de restauration de la façade extérieure de la maison de la culture Maisonneuve;
- le démarrage du projet d'agrandissement et de rénovation des locaux du Centre communautaire Hochelaga (CCH);
- la participation active de l'arrondissement à la démarche de l'instance de concertation Assomption Sud-Longue-Pointe (ASLP) et groupes de travail;
- l'implication de l'arrondissement aux comités d'encadrement des projets de transport collectif sur son territoire (REM de l'Est, SRB Pie-IX, etc.);
- l'aménagement d'un lien piétonnier entre les rues Ontario Est et Tellier.

Programme décennal d'immobilisations

Informations complémentaires :

- Au cours des dernières années, l'arrondissement a investi plus massivement dans le maintien des actifs sur son territoire. Ainsi, l'état de nos bâtiments s'est amélioré de 2 %; le taux de vétusté passant de 24 % à 22 %.
- Cette priorité accordée à la consolidation des actifs résonne avec les objectifs de transition écologique inscrits au Plan climat 2020-2030, déposé par la Ville de Montréal.
- Dans le but de réduire davantage l'indice de vétusté de nos actifs, une évaluation périodique de l'état des immobilisations est effectuée, ce qui nous permet de prioriser nos interventions et investissements futurs.
- Ces décisions seront reflétées dans le PDI 2022-2031 en cours d'élaboration. Cet exercice annuel, nous permet de mieux planifier sur un horizon de dix ans les investissements.

Évolution du taux de vétusté des immeubles (excluant le Centre Pierre-Charbonneau)



Rapport du Vérificateur général

Il est mentionné que le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2020, sans aucune réserve.



Merci

